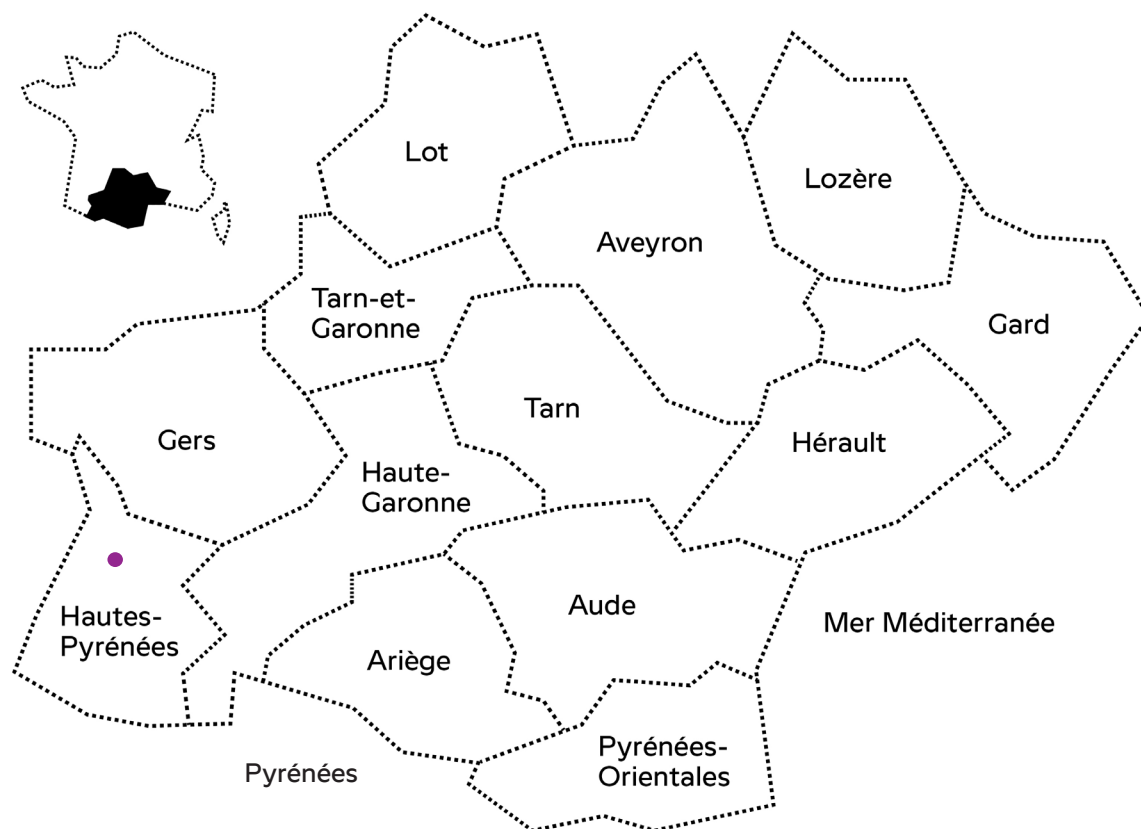




APPEL À PROJETS

RÉSIDENCE DE TERRITOIRE

CASTELNAU-MAGNOAC
(HAUTES-PYRÉNÉES)



INTRODUCTION

Depuis plusieurs années, des résidences pilotées par Occitanie films se déploient en région, grâce au soutien de la DRAC Occitanie et de la Région Occitanie.

En découvrant les lieux, en y passant du temps en immersion, en rencontrant les habitants, l'artiste porte un regard singulier, sensible et personnel sur le territoire, qu'il partage avec les publics.

Chaque résidence est ainsi l'occasion d'accompagner le geste d'un-e artiste, de sensibiliser des publics très divers au cinéma et au processus de création, de poser de nouveaux regards sur des lieux et des décors, de dialoguer avec d'autres films tournés sur les territoires, de tisser des liens avec leurs habitants et leurs acteurs culturels.

Autour de ces principes communs, chaque résidence est unique.

Une petite collection de films et autres objets cinématographiques se constitue ainsi au fil des projets, parmi lesquels : *País de flors*, poème botanique réalisé par le Collectif KOVisuel à la Maison du Parc national et de la Vallée de Luz Saint Sauveur (65), *Amours sourdes*, la correspondance de Clara Petazzoni avec le film *Serre moi fort* de Mathieu Amalric sur le territoire de la Communauté de communes Cagire-Garonne-Salat (31), *La recette* animée par Chloé Sorin à Beaumont de Lomagne (82), les peintures cinématographiques des paysages des Albères de Samuel Brien (66), *Lena de Nogaro*, tourné par Lou-Anna Reix au coeur de la Communauté de communes du Bas-Armagnac (32) et *Salles exquisas*, une expérience collective de cinéma menée par Juliette Achard dans cinq salles de cinéma de Cauvaldor, au nord du Lot (46).

Occitanie films lance ici un nouvel appel à projets en partenariat avec la commune Castelnau Magnoac, dans les Hautes-Pyrénées, autour du thème de la ruralité.

SYNTHÈSE INFOS PRATIQUES

■ DOMAINE ARTISTIQUE

Réalisateur·trice ou collectif dans le champ du cinéma-audiovisuel

■ LIEU

À partir d'une base établie à Castelnau Magnoac, la résidence devra rayonner dans les communes avoisinantes du Magnoac

■ CALENDRIER

Trois jours de repérages début janvier 2024 puis autres périodes modulables entre janvier et juin 2024 pour une durée totale de 8 semaines

■ DATE LIMITE DE DÉPÔT DES CANDIDATURES

16 novembre 2023

■ RÉMUNÉRATION DE L'ARTISTE

10 000 € TTC (le matériel est à la charge de l'artiste)

■ CONDITIONS D'ACCUEIL

Hébergement chez l'habitant dans un éco-lieu + enveloppe de 1 500 € maximum pour les frais de transports et de repas, prise en charge par la Communauté de communes (sur justificatifs de dépenses).

■ PRÉ-REQUIS

Être véhiculé est impératif pour cette résidence.

ENJEUX ET CONTEXTE

■ CADRE INSTITUTIONNEL DE LA RÉSIDENCE DE TERRITOIRE

La DRAC Occitanie impulse une dynamique d'accès du plus grand nombre à l'offre culturelle dans les territoires ruraux, avec une attention particulière portée à la jeunesse. La Résidence de Territoire a pour objet de favoriser la rencontre entre les habitants, un artiste, une œuvre et une démarche créative en s'appuyant sur une présence artistique forte et des collaborations avec les acteurs du territoire.

La Résidence de Territoire est une résidence d'éducation artistique et culturelle : la création est participative, c'est-à-dire en lien avec les habitants.

« Pour l'artiste ou le professionnel résident, il s'agit, plus particulièrement, de s'engager dans une démarche expérimentale d'action culturelle, et plus précisément d'éducation artistique et culturelle, donnant à voir et à comprendre la recherche artistique qui l'anime ainsi que le processus de création qu'il met en œuvre ».

La Résidence de Territoire vise à développer les synergies, croiser les publics et aller à la rencontre de nouveaux publics.

■ LES PARTENAIRES

Cette résidence, proposée grâce au soutien de la DRAC Occitanie, est mise en œuvre dans le cadre d'un partenariat entre :

- **La commune de Castelnau-Magnoac** : <https://castelnau-magnoac.fr/>

Petit village préservé de 830 habitants, perché sur une butte qui culmine à 360 mètres d'altitude, Castelnau-Magnoac est située au cœur du Pays des Coteaux, dans le piémont pyrénéen.

Les élus de la commune, animés par la volonté de réduire les inégalités en matière d'accès à la culture, se donnent pour objectif à l'horizon 2026 de généraliser sur leur bassin de vie des actions d'«aller-vers» en matière d'éducation artistique et culturelle. Pour y parvenir, ils souhaitent engager dès 2023 des actions décentralisées en territoire pour amener la culture aux populations locales éloignées des principaux équipements culturels (entre 35 et 45 minutes).

Les élus sont convaincus que l'éducation aux images est un atout culturel et social essentiel pour favoriser le « vivre ensemble » et préparer l'avenir. Pour la collectivité de Castelnaud-Magnoac, il apparaissait ainsi important de promouvoir les pratiques cinématographiques au sens large.

La Résidence de territoire apparaissait à cet égard comme un dispositif pertinent, riche et ouvert, permettant une approche partenariale forte avec les acteurs culturels et institutionnels. Elle est également l'occasion de valoriser la rénovation récente du cinéma de Cizos, équipement de proximité qui favorise l'accès à la culture des populations rurales, et de soutenir le retour des publics dans cette salle.

- **Occitanie films** : www.occitanie-films.fr

L'Agence Occitanie films a pour mission de favoriser le développement du cinéma et de l'audiovisuel en région. En lien avec ses deux tutelles, la Région Occitanie et le Ministère de la Culture, elle attire et accueille les tournages de films, anime la filière professionnelle, diffuse les films liés au territoire, mène des actions d'éducation à l'image et assure le rôle de Pôle régional d'éducation aux images.

- **L'Association Familles Rurales** : <https://ccptm.fr/les-a-f-r-du-magnoac/>

Depuis plus de 70 ans, Familles Rurales construit avec les familles des activités et services pour améliorer le cadre de vie des habitants en milieu rural. Parallèlement, le Mouvement s'assure que les besoins des familles sont entendus et leurs intérêts sauvegardés dans la mise en œuvre des politiques publiques.

Familles Rurales est une association nationale reconnue d'utilité publique qui agit en faveur des familles sur tout le territoire, en milieu rural et périurbain. Pluraliste, indépendant et laïc, le mouvement porte un projet humaniste et social fondé sur la famille, les territoires et la vie associative.

L'association des Familles Rurales du Magnoac oeuvre auprès de la population des 29 communes du canton, depuis près de 40 ans afin :

- De rompre l'isolement des enfants et des jeunes en milieu rural,
- De permettre le développement d'une démarche citoyenne,
- De développer des savoirs être et des savoirs faire en tenant compte des capacités et des rythmes de chacun.

L'association intervient à l'échelle des 2 Communautés de Communes du Pays de Trie et du Magnoac et des Coteaux du Val d'Arros. Elle est en charge du périscolaire, ainsi que des Relais Petite Enfance et des Espaces de Vie Sociale.

LA RÉSIDENCE

■ CHAMP ARTISTIQUE

Cinéma-audiovisuel

La forme d'expression est libre : elle pourra relever d'une approche documentaire, fictionnelle, expérimentale, en prise de vue réelle et/ou en animation, et prendre la forme d'un petit film, de simples séquences de travail et/ou montages, d'installation rassemblant différents types de supports...

■ THÉMATIQUE

Hors-champ (le terme de cinéma qui renvoie à ce qui est en dehors de l'espace délimité par le cadre de l'image) et hors-champ (un monde rural peu représenté, en marge de la société urbaine contemporaine, ou encore une identité rurale qui ne se réduit plus au monde agricole et raconte de nouvelles histoires).

Cette résidence est une invitation ouverte à des réalisateurs·trices de tous horizons à venir filmer dans cet espace du « hors-champ », en immersion, au contact des lieux et des personnes qui les peuplent.

Que voit-on de la ruralité lorsque l'artiste invite les « invisibles » à entrer dans le champ pour prendre la parole, être vus et entendus ?

Loin des stéréotypes, quelles vies sont à l'œuvre dans ces territoires, quels destins et quels espoirs peuplent ces espaces ?

Entre celles et ceux qui ont toujours vécu là, celles et ceux qui partent, qui arrivent, qui sont parti·e·s puis revenu·e·s, qui grandissent là et rêvent d'ailleurs ou qui, au contraire, se projettent ici, quelles relations se tissent, quelles dynamiques s'instaurent, quels codes se ré-inventent ?

Comment évolue le milieu rural, monde en mouvement, traversé par des enjeux qui entrent en résonance avec la transition écologique, agricole et sociétale ?

La proposition faite à l'artiste (ou au collectif) dans le cadre de cette résidence est d'aller à la rencontre d'une ruralité sincère, de revisiter les imaginaires et les représentations.

Des ressources locales existent et pourront être mobilisées le cas échéant, tel que le film *La route de l'eau* réalisé sur le pays des coteaux, ou encore un fonds de cartes postales et photos anciennes du village et des Pyrénées, ainsi que des collections et archives départementales.

D'autres films, liés au territoire régional, pourront également alimenter le volet diffusion de la résidence et nourrir le travail de l'artiste, parmi lesquels des films réalisés par Arnaud et Jean-Marie Larrieu (originaires de Lourdes), ainsi que d'autres films tournés en Occitanie qui peuvent entrer en résonance avec les thématiques de la résidence : *Farrebique et Biquefarre* de Georges Rouquier, *C'est quoi la vie ?* de François Dupeyron, *Les Chants de Mandrin* de Rabah Ameur-Zaïmeche, *Profils paysans* de Raymond Depardon... De même le travail mené dans le cadre d'une résidence de par Nanda Gonzague et Désirée Snackey en Lozère : <https://www.youtube.com/watch?v=MJ17wQ5JDpo&t=66s>

■ OBJECTIFS ET PRINCIPES GÉNÉRAUX DE LA RÉSIDENCE

Il s'agit d'une résidence d'action culturelle où l'artiste est amené à développer un travail de création participative, en impliquant au maximum la diversité des publics et des habitants du territoire (à différencier d'une résidence de création basée sur un projet de l'artiste préexistant au contexte).

La résidence sera composée :

- Des temps d'action culturelle : participation des publics au processus créatif, ateliers pratiques de nature à alimenter la création, rencontres avec des personnes ressources, collectes de témoignages etc. Des temps de partage des étapes de travail avec les publics seront organisés et pourront se dérouler dans différents lieux du territoire et sous différentes formes.
- Des temps de projection : séances de cinéma présentées par l'artiste, en lien avec la résidence et sa thématique.
- Des temps de travail et de préparation autonomes de l'artiste
- Un moment de restitution finale dont la forme sera déterminée en fonction du projet

NB : le projet peut intégrer la participation ponctuelle de collaborateurs (scénariste, preneur-euse de son, monteur-euse, par exemple)

■ LES PUBLICS

L'éducation artistique et culturelle étant au cœur de cette résidence, des propositions seront à formuler pour la participation de différents types de publics.

Pistes de publics et structures implantées sur le territoire avec qui il peut être envisagé de travailler (il ne s'agit pas de travailler avec tout le monde, mais de cibler certains de ces publics, en fonction de ce qui fait sens pour le projet).

Dans le cadre scolaire : partenariats envisagés avec l'école primaire de Castelnau-Magnoac, et les collèges-lycées de Monléon-Magnoac et Trie-sur-Baise.

Hors temps scolaire : partenariat avec l'association des Familles rurales du Magnoac en charge du péri-scolaire et de l'espace de vie sociale sur le territoire et des clubs sportifs en charge des activités extra-scolaires.

Avec le grand public : groupes d'habitant·e·s volontaires de tous âges et de tous milieux socio-économiques de ce territoire rural.

Avec les seniors : par le partenariat avec les Familles rurales du Magnoac, ainsi que potentiellement avec le club L'envol du Magnoac et l'EHPAD St Joseph.

■ ACCOMPAGNEMENT DE L'ARTISTE

Un comité de pilotage réunissant l'artiste (ou le collectif) et une personne référente pour chacun des partenaires permettra de suivre la mise en oeuvre du projet dans une logique de co-construction et de prise en compte du contexte.

L'artiste (ou le collectif) sera plus spécifiquement accompagné par :

- la Commune de Castelnau-Magnoac en ce qui concerne la mise en relation avec les publics et les structures locales partenaires, les habitants, le suivi de la résidence au quotidien, la logistique et l'organisation pratique des temps de travail, de diffusion, de rencontres et de restitution.
- Occitanie films en ce qui concerne la coordination générale du projet, les prolongements à la résidence en termes de diffusion.
- L'expertise du Parvis, acteur culturel cinématographique majeur du département des Hautes-Pyrénées sera également mobilisée pour la mise en oeuvre de la résidence.

POUR CANDIDATER

■ CALENDRIER DE L'APPEL À PROJETS

Publication AAP : 12 octobre 2023

Date limite de participation : 16 novembre 2023

Pré-sélection des projets : 30 novembre 2023

Entretien oraux candidats finalistes : 14 ou 15 décembre 2023 (à préciser)

Communication du choix final : 20 décembre 2023 au plus tard

■ JURY

Représentant-e de la DRAC Occitanie

Représentant-e d'Occitanie films

Représentant-e de la Commune de Castelnaud-Magnoac

Représentant-e de l'AFR

Représentant-e de l'Éducation nationale

Représentant-e du Parvis de Tarbes

■ PIÈCES A FOURNIR

Présentation du parcours et de la démarche générale de l'artiste

CV et réalisations précédentes

Note d'intention rédigée sur le projet (5 pages maximum) qui précise : la manière de s'approprier la thématique, la proposition artistique et le projet d'actions avec les publics.

Il est attendu un projet précis, concret et réalisable, même si des réajustements pourront bien évidemment être opérés en lien avec le contexte réel.

Le dépôt du dossier se fait exclusivement en format numérique à l'adresse :
marie@occitanie-films.fr

■ CONTACT

N'hésitez pas à prendre contact pour toute question concernant la constitution de votre candidature avec Marie Chèvre, Chargée de l'éducation aux images à Occitanie films :
marie@occitanie-films.fr

